

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 2 JUILLET 2014 – 13H

Compte-Rendu

Etaient présents :

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Céline DELFOUR
- Aurélia DI DONATO

Messieurs

- Michel HUMBERT
- Denis BLUM
- Martin BIDOU
- Ken LEGARGEANT
- Stéphane LIBS

Représentés :

- Madame Aline ROLLAND : pouvoir à Monsieur Stéphane LIBS
- Monsieur Jacques DAUMAS : pouvoir à Monsieur Stéphane LIBS
- Monsieur Jacques FRETTEL : pouvoir à Monsieur Michel HUMBERT
- Monsieur Pascal ROBIN : pouvoir à Madame Christine BEAUCHEMIN-FLOT

Y assistait : Béatrice BOURSIER

A l'occasion du transfert du siège social, les statuts du SCARE ont été examinés. La modification peut être effectuée par le Conseil d'Administration. Par contre, le pouvoir des absents au CA n'est pas prévue dans les statuts, ni de quorum.

D'autres éléments des statuts pourraient également être revus.

1 - Validation du compte-rendu du dernier CA

Le compte-rendu est validé à l'unanimité des présents.

2 – Compte-rendu du comité de pilotage sur le classement Art & Essai

Michel Humbert et Béatrice Boursier présentent les propositions du CNC débattues au Comité de pilotage sur le classement Art & Essai auquel ils ont assisté le 25 juin 2014.

En vue d'apporter des ajustements au classement Art & Essai, le CNC organise chaque année une réunion de réflexion puis fait des propositions au Comité de pilotage.

Assistent au comité l'AFCAE, la FNCF, le GNCR et le SCARE.

Les propositions du CNC sont les suivantes :

- Le nombre de séances JP, RD et Patrimoine seront à renseigner avec leur nombre de spectateurs en données brutes.
- Les visas temporaires restent neutres, les programmes de courts-métrages etc, sont déclaratifs.
- Aujourd'hui, le malus – 25 appliqué aux salles en mauvais état, a pour conséquence une double peine : l'inéligibilité pour les labels. Or cela sanctionne le travail de programmation, sanction qui n'a aucun rapport avec l'état de la salle.

Cet automatisme ne serait plus en vigueur mais une étude au cas par cas serait appliquée.

Le CA du SCARE considère que les seules photos fournies par l'inspection du CNC, ne suffisent pas à juger de l'état global de salle et des investissements.

- Déplafonnements et labels : le déplafonnement peut être proposé à partir d'un bonus de 30 % sans affaiblissement, sans obligation de cumuler les 3 labels. Hugues Quatronne indique que certaines salles ont été déplafonnées suite à une mauvaise interprétation du calcul du déplafonnement. Il leur sera simplement notifié par courrier qu'elles ont bénéficié à tort d'un déplafonnement pendant x années. Il leur faudra désormais rentrer dans les critères requis pour le déplafonnement.
- Le questionnaire financier
- devra renseigner les sommes allouées à l'animation.

Le CA du SCARE pense que ce point est inapproprié car il n'encourage pas les attitudes vertueuses qui permettent de négocier et d'économiser les frais de venue d'équipes ou d'intervenants.

Michel Humbert précise qu'il s'agit d'ajustements à la marge qui n'entreront en vigueur que pour le dépôt des dossiers 2015.

- Concernant les subventions, les établissements qui ont d'autres activités que le cinéma, devront indiquer la quote-part de ces subventions ou recettes annexes liées uniquement à l'activité cinéma.
- Animations : les avant-premières sèches n'ont pas à être mentionnées et considérées en tant qu'animation. Afin que le questionnaire soit plus facilement renseigné, il est demandé au CNC qu'il soit ouvert en ligne tout au long de l'année pour que les animations puissent y être saisies au fur et à mesure.
 - Elargissement des cas simples : les commissions régionales de classement Art & Essai examinent l'ensemble des dossiers de demande de classement Art & Essai. La commission nationale n'examine plus que les dossiers des salles dont les pourcentages Art & Essai engendrent un changement de tranche, donc de montant de la subvention. Les autres établissements sont considérés comme des cas simples. Afin de faciliter le travail de la commission nationale, les établissements sans label ou établissements qui ont le seul label JP et dont la majoration bonus/malus est stable inférieure ou égale à 10 % ne seraient plus débattus en commission nationale, ce qui représente 60 cinémas supplémentaires qui seront considérés comme des cas simples.
- Proposition de nouvelle grille de labels : les établissements de 8 écrans et plus devront présenter le double de films RD et/ou JP qu'auparavant, pour obtenir les labels correspondants.

Le comité de pilotage a pris une position sur le premier train de mesures du CNC suite aux réunions des Assises du Cinéma : la minoration des films Art & Essai porteurs dans l'établissement du classement est fortement rejetée par l'ensemble des membres du comité de pilotage. Plutôt que de minorer le poids des films Art & Essai porteurs vaut mieux valoriser le travail fait avec les films les plus fragiles par une surpondération, et accompagner cela par des mesures permettant aux distributeurs de mieux sortir les films fragiles.

Le CA du SCARE approuve cette position.

3 – Compte-rendu du Conseil Fédéral – FNCF

Michel Humbert fait part des grandes lignes du Conseil Fédéral du 26 juin.

- Chiffres de fréquentation : certains Présidents demandent qu'en plus du nombre d'entrées, le chiffre d'affaires soit publié. La question se pose de savoir si c'est techniquement faisable. La FNCF doit interroger le CNC sur le sujet.
- Opération 4 euros : 9 millions d'entrées ont été réalisées à 4 euros sur 5 mois.
NB - Le prix moyen HT n'a pas baissé, il a augmenté de 5 centimes.
La question de l'opération sera débattue au congrès, avec des chiffres du CNC à l'appui.

Michel Humbert a interrogé la FNCF sur les études publiées sur l'opération : les données sont issues de l'étude Publixiné commandée depuis 8 ou 9 ans par le CNC sur un panel de 4600 personnes, qui offre des comparatifs en termes d'âge, de sexe ...

Christine Beauchemin-Flot indique que des avis émanant des réunions de la moyenne exploitation s'expriment sur la pérennité de l'opération. Pour certains, un retour en arrière sera difficile.

La FNCF présente l'opération comme un moyen pour tous de pratiquer le même tarif : si les indépendants ne la pratiquaient pas, les grandes enseignes proposeraient une tarification agressive de toutes façons.

Stéphane Libs propose de recueillir les données des adhérents sur l'opération, les films jeune public Art & Essai, les films grand public enfants, l'impact sur les autres tarifications ...

- Chronologie des medias : Le film *Eau argentée, Syrie autoportrait*, sera distribué en salles par Potemkine. Il est produit par Les films d'ici et Arte. Il devrait être diffusé par ARTE la veille de sa sortie en salles, dans la fenêtre La Lucarne à minuit et demie.
L'ensemble du Conseil Fédéral s'est déclaré opposé à la programmation de ce film après une diffusion TV. Arte a de surcroît signé un accord avec le BLIC. A l'heure où des discussions serrées avec l'ARP notamment, sont en cours sur la chronologie des medias, il serait malvenu de ne pas la respecter.
Le CA du SCARE rejoint cette position. Il est vrai qu'une dérogation vaudrait mieux que d'enfreindre la loi mais il faut garder une position de principe sur la chronologie des médias. Une exception donnerait du poids aux détracteurs de la chronologie.
Une information sur cette question sur le mode d'un conseil sera envoyée aux adhérents, qui restent libres de leur propre décision. Ces derniers ont reçu une demande de la part du distributeur sur les conditions dans lesquelles ils seraient prêts à diffuser le film, certains peuvent se trouver démunis pour y répondre.
- Education à l'image : Bernard Lafon, président de la commission pour la FNCF a présenté le bilan de l'année au Conseil Fédéral.
Christine Beauchemin-Flot, membre de la commission fait part des travaux au CA du SCARE : les dispositifs sont menacés par la réforme des rythmes scolaires, et la réforme territoriale notamment.
2 FA de sensibilisation sont réalisés.
Des courriers et fiches explicatives de sensibilisation sont également rédigés afin que les exploitants puissent les transmettre aux spectateurs et aux collectivités locales.
- Le groupe « jeunes exploitants », présidé par Flore Tournois du Star à Strasbourg, a débuté ses travaux. Par ailleurs, certains de ses membres ont intégré des commissions de la FNCF.
Aurélia Di Donato, qui fait partie de ce groupe et qui a intégré la commission des Questions Sociales, fait le point sur le fonctionnement du groupe.

4 – Démarrage des travaux des groupes de travail du SCARE

1 - Fonds de soutien, Coûts d'exploitation

Michel Humbert, Aurélia Di Donato, Isabelle Tarrieux

Un questionnaire a été envoyé aux membres du CA afin de lister les coûts et remplir les postes. Ce tableau a pour fonction de communiquer pour mieux négocier auprès de ses installateurs et prestataires et de fournir un argument pour négocier une augmentation du retour de fonds de soutien pour les petites tranches.

Il est demandé à chacun de compléter le tableau.

2 – Cartes illimitées

Stéphane Libs, Aurélia Di Donato, Aline Rolland, Michel Humbert, Martin Bidou, Claudine Cornillat

Martin Bidou indique que le groupe Paris à l'AFCAE travaille sur ce sujet.

Béatrice Boursier doit se mettre en rapport avec Renaud Laville afin de ne pas doubler le travail sur le sujet.

3 - Education à l'image

Denis Blum, Christine Beauchemin-Flot, Jacques Daumas, Pascal Robin, Céline Delfour, Nicolas Revel

4 - Formation – Transmission

Aline Rolland, Flore Tournois, Paul-Marie Claret

5 - Relations distributeurs / Programmation / Accès aux copies

Jacques Daumas, Jacques Fretel, Christine Beauchemin-Flot

Christine Beauchemin-Flot indique que ce groupe doit travailler sur les problèmes d'accès aux copies, les labels dispensés par les circuits, le positionnement des distributeurs et en particulier ceux du DIRE pour les plans de sortie, fournir une assistance pour les médiations. Il est rappelé que lors de certaines médiations, le label « découverte » octroyé par un circuit ne vaut pas priorité de programmation.

Recenser les cas de jurisprudence lors des médiations pourrait ainsi permettre de s'appuyer sur ces cas lors de futures médiations.

6 - Baromètre Scare / Rentrak

Christine Beauchemin-Flot, Martin Bidou

Christine Beauchemin-Flot, Martin Bidou et Béatrice Boursier font part des avancées sur la mise en place du baromètre. Un rendez-vous avec Benoît Danard, directeur de la statistique au CNC a eu lieu à Cannes. Ce dernier a proposé d'apporter son aide pour créer un panel représentatif de salles.

Il lui a été également demandé d'ajouter une précision sur les chiffres des salles classées, lors des publications de chiffres de fréquentation dans la mesure du possible, et notamment sur l'opération 4 euros.

Un rendez-vous a ensuite eu lieu avec Eric Marti, directeur de Rentrak France. Il développe une nouvelle plate-forme EBEO qui sera bientôt accessible. Plutôt que de fournir une estimation sur un panel de salles, il propose de fournir les chiffres réels des salles Art & Essai, Rentrak recueillant la quasi-totalité des entrées des salles. Pour cela, il faut ajouter une codification pour les salles classées, ce que la société pourra réaliser d'ici novembre.

Des rendez-vous sont pris avec le Film Français et Ecran Total pour que la presse puisse publier ce baromètre Scare/Rentrak.

7 - Evénements / Services aux adhérents
Jacques Daumas, Pascal Robin

8 - Numérique et après-vpf
Ken Legargeant

5 – Envoi dématérialisé de DCP : DCP Bay - Cinego

Béatrice Boursier fait part des entretiens avec les créateurs de DCP Bay, un nouveau service d'envoi dématérialisé de DCP.

Le coût incombant à l'exploitant est l'achat d'un petit PC équipé du logiciel de transfert de 260 € HT et l'abonnement à une ou deux lignes ADSL.

L'exploitant a le choix de son fournisseur d'accès et DCP Bay peut le conseiller sur le meilleur fournisseur en fonction du nombre de films à transférer et du lieu.

Le coût de transport est à la charge du distributeur et s'élèvera à 10 euros maximum par transfert.

DCP Bay souhaite faire connaître leurs services aux exploitants, ce qui peut se faire via la newsletter du SCARE.

Dans la mesure où il s'agira d'une entreprise commerciale, il faudrait également signaler la création de services similaires par Cinego, et aussi par Nedji (dont l'activité est signalée par Aurélia Di Donato). Béatrice Boursier les contactera pour connaître leurs conditions.

6 – Dates des prochains CA

Mercredi 10 septembre à 10h15

Mercredi 3 décembre à 10h15

Mercredi 11 mars à 10h15

Mercredi 3 juin à 10h15

La séance est levée à 16h45.